

PROCES VERBAL
BUREAU DU 23 OCTOBRE 2015

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE**

Bureau de la Communauté

Procès Verbal de la séance du 23 Octobre 2015

**La séance est ouverte à 9 heures 30
sous la Présidence de Monsieur Guy TEISSIER,
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole**

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :

Robert ASSANTE - Jean-Pierre BERTRAND - Roland BLUM - Laure-Agnès CARADEC - Gérard CHENOZ - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Eric DIARD - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Danielle MILON - André MOLINO - Roland MOUREN - Jérôme ORGEAS - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy SAUVAYRE - Guy TEISSIER - Didier ZANINI.

ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :

Mesdames et Messieurs :

Albert GUIGUI représenté par Alain CHOPIN - Jean MONTAGNAC représenté par Daniel HERMANN.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Patrick BORE - Christophe DE PIETRO - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Roland GIBERTI - Dominique TIAN.

Monsieur LE PRESIDENT.- Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, le quorum étant atteint, je déclare notre séance du Bureau ouverte.

Nous aurons une séance plénière plutôt technique, qui recèle néanmoins deux ou trois rapports d'importance notamment celui sur les PIG. Ce dispositif n'est pas franchement innovant mais salvateur pour les petits propriétaires. Il leur permet de remettre à bon niveau leurs logements qui sont souvent détériorés. Compte tenu des minima de loyers qu'ils encaissent, ils éprouvent parfois beaucoup de difficultés à remettre en état leurs logements qui sont restés vacants trop longtemps ou qui ont été occupés par des gens peu respectueux du bien d'autrui. Ce sont des aides de l'ANAH, de la Région et de la Communauté urbaine.

Nous examinerons également le rapport sur l'anse de Saumaty, qui est un héritage de la précédente mandature que le Port Autonome avait légué avec beaucoup de gentillesse à notre établissement public mais sans moyens concordants. Il est tout simplement en déshérence et a besoin que nous y investissions et relançons des projets structurants autour de l'économie.

Le troisième rapport important touche la commune de La Ciotat. Nous avons lancé une DSP, c'est La Ciotat qui récupère, pour encore cinq ans, les Nauticales, grâce à Claude Piccirillo qui s'est beaucoup investi sur ce dossier. Je suis ravi que La Ciotat garde les Nauticales. C'est un bel étendard, un beau pavillon (comme on dit dans la marine), une belle réussite pour notre territoire.

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Je sou mets à votre approbation le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2015. Y a-t-il des observations ?

S'il n'y a aucune observation, il est considéré comme adopté.

(Le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.)

II – EXAMEN DES RAPPORTS INSCRITS À LA SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2015

COMMISSION FONCTIONNEMENT ET MAITRISE DES COÛTS

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Blum, pouvez-vous nous dire un mot sur la Commission Fonctionnement et Maitrise des coûts ?

Monsieur BLUM.- Monsieur le Président, il n'y a rien de particulier. A la lecture du procès-verbal, vous constaterez que la plupart des rapports ont été adoptés à l'unanimité et quelques-uns à la majorité.

FCT 001-23/10/15 BC - Indemnisation amiable des préjudices commerciaux subis par les professionnels riverains d'opérations d'aménagement réalisés par Marseille Provence Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°1.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Giorgi, qu'en est-il pour les rapports n°2 à 5 ?

Monsieur GIORGI.- Ils ont reçu un avis favorable unanime de la Commission avec la réserve de vote du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine.

Monsieur LE PRESIDENT.- Le dossier n°4 a été retiré, nous y reviendrons. Il sera présenté au mois de novembre après avoir tout mis en ordre.
Je mets aux voix les rapports n°2 à 5.

FCT 002-23/10/15 BC - Approbation d'un protocole transactionnel avec l'Agence France Presse

Le rapport est adopté à l'unanimité

FCT 003-23/10/15 BC - Approbation du transfert de l'assiette foncière de la piscine Cap Provence à Cassis

Le rapport est adopté à l'unanimité

FCT 004-23/10/15 BC - Approbation d'une prise à bail de bureaux pour le siège de la RTM - Immeuble Astrolabe à Marseille (2ème arrondissement)

Le rapport est retiré

FCT 005-23/10/15 BC - Définition d'emplois créés à la nomenclature

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION PROPRETÉ ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Lapeyre, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux de la Commission Propreté, Environnement et Développement Durable ?

Monsieur LAPEYRE.- Monsieur le Président, quatre rapports étaient soumis à l'avis des membres de la Commission qui s'est tenue le 13 octobre dernier.

Dans le cadre de la mise en place d'actions engagées par MPM en faveur du développement durable, deux rapports concernent des conventions passées avec le GERES et AIRPACA, l'une concerne la prévention et la valorisation des déchets verts, l'autre, la réalisation d'actions spécifiques de la qualité de l'air à Septèmes les Vallons.

Les deux autres rapports sont relatifs à la politique menée par MPM en matière d'eau et d'assainissement, l'acquisition de parcelles et la constitution de servitudes de passage pour la réalisation d'une galerie souterraine d'acheminement d'eau brute du Canal de Marseille vers l'usine de potabilisation de La Ciotat.

Enfin, le dernier rapport est relatif à l'approbation d'un protocole transactionnel entre MPM et la société INGEROP, maître d'œuvre du recalibrage du ruisseau des Aygalades à Marseille.

Les quatre rapports ont reçu un avis favorable unanime de la Commission avec une réserve de vote du groupe Front National.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci beaucoup.

Monsieur Le Dissès, souhaitez-vous nous dire un mot sur les rapports n°8 et 9 ?

Monsieur LE DISSES.- Avis favorable avec une réserve du groupe Front National.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ces rapports.

PEDD 001-23/10/15 BC - Plan Climat-Energie Territorial (PCET) - Approbation d'une convention de partenariat avec l'association GERES pour la mise en œuvre d'actions pilotes de prévention et de valorisation des déchets verts sur le territoire de Marseille Provence Métropole

Le rapport est adopté à l'unanimité

PEDD 002-23/10/15 BC - Plan Climat-Energie Territorial (PCET) - Approbation d'une convention de partenariat avec l'association AIRPACA pour la réalisation d'une campagne de mesures spécifiques de la qualité de l'air à Septèmes-les-Vallons

Le rapport est adopté à l'unanimité

PEDD 003-23/10/15 BC - Acquisition de deux parcelles de terrain et constitution des servitudes de passage en surface et en tréfonds en vue de la réalisation d'une galerie souterraine d'acheminement d'eau brute du canal de Marseille vers l'usine de potabilisation des eaux de La Ciotat sur la propriété de Monsieur et Madame Caillet-Pastor

Le rapport est adopté à l'unanimité

PEDD 004-23/10/15 BC - Approbation d'un protocole transactionnel entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et le bureau d'études INGEROP - Marché de maîtrise d'œuvre du recalibrage du ruisseau des Aygalades à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS METROPOLITAINS

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Tian est à l'Assemblée Nationale, il débat sur le budget. Monsieur Assante, pouvez-vous dire un mot sur les rapports n°10 à 12 ?

Monsieur ASSANTE.- Monsieur le Président, ces rapports ont été adoptés à l'unanimité. Le n°10 concerne une convention de régularisation entre MPM et le syndicat mixte des transports des Bouches-du-Rhône. Dans la perspective de la Métropole, il convenait de faire cette convention.

Il y a ensuite une acquisition à l'euro symbolique sur Delattre de Tassigny, dossier que vous connaissez mieux que moi, ce n'est pas la peine que je développe. Il a été voté à l'unanimité.

Le troisième concerne l'acquisition de parcelles, pour le BHNS également. Cela n'a pas posé aucun problème.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci.

Je mets aux voix ces rapports.

DTM 001-23/10/15 BC - Approbation d'une convention relative aux échanges d'informations entre la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole et le Syndicat Mixte des Transports des Bouches-du-Rhône
Le rapport est adopté à l'unanimité

DTM 002-23/10/15 BC - Acquisition à l'euro symbolique auprès de la SNC Kaufman&Broad Promotion 3 d'une parcelle de terrain située avenue De Lattre de Tassigny nécessaire à la création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Castellane/ Luminy Marseille 9ème
Le rapport est adopté à l'unanimité

DTM 003-23/10/15 BC - Acquisition à titre onéreux auprès de la société Arrege 2 d'une parcelle de terrain située avenue De Lattre de Tassigny nécessaire à la création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Castellane/ Luminy Marseille 9ème arrondissement
Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION VOIRIE ET SIGNALISATION

Monsieur LE PRESIDENT.- Notre collègue Albert Guigui est souffrant, il est même hospitalisé. M. Diard peut nous en dire quelques mots. M. Chopin peut-être ?

Monsieur CHOPIN.- Les sept rapports qui ont été présentés pour le Bureau ont tous reçu un avis favorable unanime de la Commission sauf un rapport concernant l'esplanade de Cassis, qui a fait l'objet d'une abstention du Front National. Il s'agit d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre le Département et la Communauté urbaine.

Madame MILON.- Le Front National n'aime pas Cassis !

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci.

Je mets aux voix ces rapports.

VOI 001-23/10/15 BC - Approbation d'un protocole transactionnel avec la société Miditracage

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 002-23/10/15 BC - Approbation d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage et de remboursement des travaux avec le Conseil Départemental des Bouches du Rhône pour la requalification du quai Saint-Pierre dans le cadre de l'opération d'aménagement de l'Esplanade Charles De Gaulle à Cassis

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 003-23/10/15 BC - Approbation d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage et de remboursement des travaux avec la commune de Carnoux-en-Provence pour l'aménagement d'un parking sur le site de l'ancien cynodrome

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 004-23/10/15 BC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention 12/1387 de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage et de remboursement des travaux avec la commune de Carnoux-en-Provence pour l'aménagement des voies du centre bourg ZAC de la Galerie du Parc

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 005-23/10/15 BC - Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain auprès de la SNC Kaufman et Broad Promotion 4 nécessaire à l'élargissement de la traverse de la Chèvre à Marseille 15ème arrondissement

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 006-23/10/15 BC - Acquisition à l'euro symbolique auprès de la société du Canal de Provence et l'aménagement de la région provençale de trois parcelles de terrain nécessaire à l'aménagement du chemin de la Bigotte à Marseille 15ème

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 007-23/10/15 BC - Acquisition à l'euro symbolique auprès de la société Partouche Immobilier d'une parcelle de terrain sise 569, avenue Guillaume Dulac nécessaire à la création d'un giratoire et d'une voie d'accès à La Ciotat

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Chenoz, la Commission Développement économique et Emploi s'est réunie le 12 octobre.

Monsieur CHENOZ.- Un seul rapport au Bureau a été examiné en Commission, il a obtenu un avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci. Je mets aux voix ce rapport.

DEV 001-23/10/15 BC - Approbation d'un bail professionnel à effet différé avec l'association - Pôle métropolitain de l'entrepreneuriat - pour le Pôle de création d'entreprises de la Cabucelle

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE, PATRIMOINE FONCIER, PROTECTION ET SÉCURITÉ DES ESPACES COMMUNAUTAIRES

Monsieur LE PRESIDENT.- M. De Pietro est absent, M. Giberti également.

EPPS 001-23/10/15 BC - Approbation d'une convention de fonds de concours pour la rénovation et l'extension de l'aire de jeu du stade municipal annexe de football du Rove

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

EPPS 002-23/10/15 BC - Cession d'un bien sis 7-9 boulevard Jean Salducci à la Société Urbanis à Marseille 16ème arrondissement

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- S'il n'y a pas de question particulière à poser, l'ordre du jour de notre Bureau est épuisé, la séance est levée.

(La séance est levée à 9 heures 50).